

Réf: Dossier N° : 53259

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « JAGAR SARL »**

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON CITE CIE LOT 3896
ILOT 113, 23 BP 541 ABJ 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « JAGAR SARL » .

Objet: L'importation, l'exportation, l'approvisionnement par tous moyens, la commercialisation, l'achat, la vente..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON CITE CIE LOT 3896
ILOT 113, 23 BP 541 ABJ 23**

GERANT: Monsieur OUATTARA MASSAH SHEBANN .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21246 du 20/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19810 du 20/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

